



Ensemble, rendons le Service Civique plus inclusif

Pour la rentrée 2025-2026, le PARIH souhaite renforcer son offre
d'accompagnement pour les structures d'accueil de jeunes.

L'histoire du projet

Tout a commencé lors d'une rencontre organisée sur la commune du Luc avec la SDJES 83, visant à former plus de 80 professionnels de l'animation autour d'un enjeu fondamental : l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).



Suite à cette journée, nous avons été invités à nous mobiliser pour construire un projet ambitieux : rendre le Service Civique accessible et inclusif dans le Var.

« Parce que chaque jeune doit pouvoir s'engager, quelles que soient ses capacités, sans avoir à se soucier de l'accessibilité de ses missions. »

La Ligue de l'enseignement et Unis-Cité ont également répondu à l'appel et obtenu un financement pour faire de ce projet une réalité commune.



Pourquoi rendre le Service Civique plus accessible ?

À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005,

Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a signé une **convention entre l'Agence du Service Civique et l'Agefiph**, afin de créer ou d'améliorer les conditions d'accès au Service Civique pour les jeunes en situation de handicap.

Depuis la **loi du 5 août 2015**, les jeunes en situation de handicap peuvent, comme tous les jeunes de 16 à 25 ans, s'engager pour une mission de **6 à 12 mois au service de la collectivité et de l'intérêt général jusqu'à 30 ans**.

Cette nouvelle convention vise à **poursuivre les efforts d'inclusion** des jeunes en situation de handicap au sein du dispositif du Service Civique.

Les 4 axes de travail définis

1. Sensibilisation

- Développer la sensibilisation des structures d'orientation et d'accueil, ainsi que des jeunes eux-mêmes, pour encourager leur engagement.
- Concevoir des campagnes communes (Agence du Service Civique / Agefiph) et les diffuser largement via les réseaux associatifs.

1. Accompagnement des professionnels

- Mieux préparer et soutenir les encadrants et tuteurs accueillant des volontaires en situation de handicap.
- Intégrer systématiquement la dimension « handicap » dans les formations des tuteurs.

1. Outils et expertise Agefiph

- Mobiliser les aides à la compensation pour les jeunes (déplacements, aides techniques, appareillages auditifs, etc.).
- Soutenir les structures d'accueil dans l'adaptation des situations de travail (études de poste, appuis techniques, etc.).

1. Suivi et parcours des jeunes

- Assurer le suivi personnalisé des volontaires et consolider leur projet professionnel.
- Favoriser les passerelles vers l'emploi via France Travail, les Missions Locales ou Cap Emploi.
- Appuyer ce suivi grâce aux délégations régionales de l'Agefiph.

Des défis qui demeurent



Malgré ces efforts, la part des jeunes en situation de handicap reste encore faible parmi les volontaires : **seulement 2,8 % en 2024**, selon l'Agence du Service Civique.

Le tissu associatif, principal moteur du dispositif, est également sous tension (baisse de moyens, de financements), ce qui peut limiter la capacité d'accueil adaptée des structures.

L'enjeu de ce projet est donc de **montrer qu'accueillir un jeune en situation de handicap est possible**, que des **aménagements raisonnables suffisent souvent**, et que cela **n'implique pas nécessairement une charge de travail supplémentaire**.

Vers un Service Civique réellement inclusif

Ce projet s'appuie sur les axes de la convention nationale tout en proposant des outils concrets pour les acteurs du terrain :

- **Sensibilisation** des structures d'accueil,
- **Outils pratiques** : supports en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), diagnostics d'accessibilité, sensibilisations à destination des jeunes et des professionnels, mise en lien avec des acteurs du handicap,
- Co-construction d'un **MOOC de sensibilisation au Service Civique inclusif**, conçu avec et pour les jeunes, notamment en situation de handicap,
- Création d'une **communauté de pratique** autour du Service Civique inclusif dans le Var.

Zoom : les sensibilisations à venir



Accueillir un volontaire en Service Civique en situation de handicap

Cette demi-journée de sensibilisation s'adresse aux structures d'accueil déjà engagées ou souhaitant accueillir des jeunes en situation de handicap, ainsi qu'aux tuteurs accompagnant des volontaires.

Objectifs de la sensibilisation :

- **Comprendre les enjeux liés à l'inclusion** des jeunes en situation de handicap en Service Civique,
- **Identifier les besoins spécifiques** des volontaires et adapter l'accueil,
- **Adopter une posture** professionnelle **bienveillante et inclusive**,
- Repartir avec des **outils concrets et immédiatement applicables** sur le terrain.

Effectif : 20 participants maximum

Prérequis : aucun

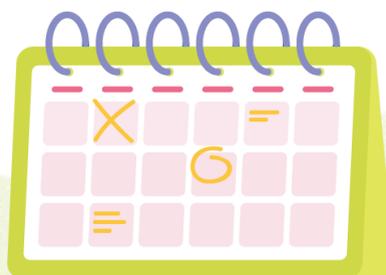
Durée : 3h30 (demi-journée)

Lieu : à définir selon le nombre d'inscrits (secteur La Garde / Toulon / Provence Verte)

Public : structures d'accueil, tuteurs, encadrants de volontaires en Service Civique

Coût : **GRATUIT**

(sensibilisation financée dans le cadre du projet SDJES 83)



Calendrier

Mercredi 14 janvier
de 9h à 12h30

Mercredi 11 mars
de 9h à 12h30

Mercredi 22 avril
de 9h à 12h30

Inscription obligatoire



Témoignage

la Ressourcerie "La Source" à Montauroux

Un grand merci à l'équipe de la **Ressourcerie « La Source »**, qui a répondu à notre appel à candidatures et a participé au tournage d'une vidéo témoignage sur l'accueil d'une jeune volontaire en situation de handicap.

Comme la dit très justement Jacqueline Okonsky directrice de ressourcerie, *« nous espérons que notre expérience vous donnera, à vous aussi, l'envie de faire le pas de côté et d'ouvrir vos missions de Service Civique à tous les jeunes. »*



Pole d'Appui et de Ressources Inclusion handicap 83

1041 avenue de Draguignan, 83130, La Garde

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)